Hommages à Pierre Cadiot, à rendre le 15 mai 2012

Danielle Leeman

Université de Paris Ouest Nanterre La Défense & UMR 7114 « MoDyCo » (CNRS)

Contribution à la définition de l'identité de la périphrase être en train de

L'expression être en train de a d'abord intéressé les linguistes en ce qu'elle constitue un critère permettant de repérer l'aspect non accompli (cf., pour une synthèse des premiers travaux, François 1989), qu'il s'agisse de l'aspect grammatical lié au temps (le présent ou l'imparfait peuvent se paraphraser par être en train de mais non le passé composé ni le plus-que-parfait (Il chante/chantait = il est/était en train de chanter vs Elle a chanté la Tosca / *Elle a été en train de chanter la Tosca) ou de l'aspect lexical lié à l'identité même du verbe (on peut être en train d'apprendre et non * être en train de savoir). La périphrase est dite révéler une action ou un événement saisis alors qu'ils se déroulent, sans considération d'une borne de début ni de fin.

Mais elle a ensuite donné lieu à des études cherchant à cerner son identité propre : l'étude minutieuse de J.-J. Franckel (1989 : 63 sqq.) attire l'attention sur la « discordance » entre « le perçu et le représenté » qu'implique l'expression. Ainsi dans *Le pain est en train de cuire* a-t-on une dissociation entre ce qui est le cas (ce n'est pas « le pain » qui cuit, mais la pâte qui donnera lieu, une fois cuite, à un pain) et ce qui est dit, projeté (le résultat visé : le pain cuit); ce « décalage » engendre facilement une connotation négative, ainsi que le montre l'effet produit par les deux types de question : *Qu'est-ce que tu fais ?* et *Qu'est-ce que tu es en train de faire ?* - cette dernière formulation impliquant que ce que « tu » est « en train de faire » va à l'encontre des attentes du locuteur (*op.cit.* : 79).

Cette analyse extrêmement intéressante de *être en train de* n'est cependant pas embrayée sur celle de l'étude de chacun des composants de l'expression : dans cette définition, que doit la valeur de l'emploi à la préposition *en* et au nom *train*¹, étant admis que l'apport du verbe *être* est sans doute dans la stipulation d'un état, d'une situation à un moment donné ?

Les termes du problème

Si l'on se réfère à l'article de J.-J. Franckel & D. Lebaud (1991) portant précisément sur la préposition, cette dernière est liée aux notions de « centrage » (on n'est pas à la frontière, à la limite), comme en témoigne la combinaison en plein(e): en plein centre, en pleine déprime... ou encore en pur(e), en total(e), en complet / complète... etc.), de « fonction intrinsèque » (être en mer se dit de l'activité du marin en tant que marin, mais non des algues ou des poissons), d' « état circonstanciel » (être en beauté ne se dit pas pour exprimer la propriété naturelle « être beau » : « cette détermination n'a aucun statut indépendamment de son ancrage situationnel » (op. cit. : 61), « l'occurrence construite est contingente » (op. cit. : 65) mais en même temps en lui confère une identité intrinsèquement liée à la propriété qui lui est attribuée (le propre du marin est d'être en mer). Du fait de cette valeur qualitative, en N est susceptible de définir un type d'occurrence (une idée en l'air, c'est un type d'idée, op. cit. : 68).

En fonction des précédentes analyses de J.-J. Franckel concernant *en train de* (1989, *op. cit.*), on peut alors admettre que *en* dans *être en train de* permet de qualifier le sujet (par exemple *le pain* dans *Le pain est en train de cuire*) en tant qu'il est saisi au cours du procès qui le concerne (ici, la

¹ Je remercie Denis Vigier pour l'extrême richesse de ses remarques et de ses suggestions, dont je n'ai pu que partiellement tenir compte dans le présent texte. Qu'il trouve ici l'expression de ma gratitude.

cuisson). La préposition installe la saisie au coeur du déroulement (« centrage ») d'un état provisoire lié à la situation où se trouve le sujet (« circonstanciel »), définissant une phase contingente de l'entité (ce n'est pas encore du pain mais va le devenir). On peut facilement faire apparaître la valeur de « discordance » : N'ouvre pas le four! Tu vois bien que le pain est en train de cuire! (plus naturel que N'ouvre pas le four! Tu vois bien que le pain cuit!), mais il est malaisé de l'articuler à la définition de la préposition en telle qu'elle a été formulée.

La première interrogation concerne donc la définition de la préposition elle-même, du fait que l'on ne voit pas clairement comment expliquer cette sorte de « rupture » qui crée la discordance dans *en train de*. Cependant d'autres chercheurs en ont fourni des caractérisations peu ou prou différentes, en tenant compte des travaux précurseurs de G. Guillaume, G. Gougenheim, V. Brøndal ou B. Pottier (mais aussi de recherches plus récentes) : ainsi Pierre Cadiot (1997 : 191 *sqq*.) procède par comparaison avec les prépositions qui, en un contexte donné, seraient susceptibles de commuter avec *en*, de manière à dégager l'apport spécifique de cette préposition. Il ressort de cette étude que *en* « crée une image de coalescence « massive », sans vectorisation ni bornage » (*op. cit.* : 200)².

Mais comment appliquer cette définition à être en train de ? S'il y a coalescence massive entre l'identité du sujet (mettons Max) et celle du complément de en (c'est-à-dire train), on peut interpréter Max est en train de nous raconter des histoires comme un certain statut attribué à la personne nommée Max, mais on se heurte à la difficulté d'interpréter train et son complément, tant il est vrai que la locution apparaît intuitivement non compositionnelle si l'on ne se réfère pas à l'étymologie.

Première hypothèse de résolution

Précisément, D. T. Do-Hurinville (2007) comble cette lacune en déterminant l'identité de *train* dans la périphrase (cf. aussi Gougenheim 1929 : 60 *sqq*.), faisant le lien entre, en gros, les sens « convoi », puis « allure, mouvement » d'abord au sens « concret », ensuite au sens « abstrait » (*en train* signifiant alors « en humeur de », « disposé à »), avec enfin le sens « en cours » (aspect progressif), qui n'est pas si loin du sens initial du verbe source *traîner*, lequel implique un déplacement (notion susceptible d'être exploitée sur le plan spatial, temporel, psychologique, etc.).

Le statut de la préposition en dans Max est en train de nous raconter des histoires se précise donc : d'un côté, en attribue à Max, le sujet, un certain statut prédiqué par train (de nous raconter des histoires) : Max est tout entier assimilé à la situation où il se trouve (train), qui permet (par le biais du complément de train) de le juger hâbleur, ou menteur, ou hypocrite (selon comment on interprète raconter des histoires). Ce qu'apporte en, c'est que cette situation caractérise « massivement » le sujet (c'est-à-dire de façon homogène : Max est tout entier assimilé à ce qu'il fait) mais de manière contingente, circonstancielle (la prédication vaut pour le moment où l'on prend conscience de ce comportement de Max)³. L'apport de en est que je porte sur Max un certain jugement qui vaut pour ce que j'observe en ce moment du comportement de Max et qui l'assimile en l'occurrence totalement à cette identité – mais ce n'est pas pour autant que je prétende qu'il s'agisse d'un comportement général et/ou d'une propriété intrinsèque.

Cependant, à nouveau, comment expliquer l'effet de « discordance » - pourtant exposé et démontré de manière très convaincante par J.-J. Franckel (*op. cit.*) ?

Il y a lieu, pour cela, d'établir un lien plus étroit avec la source verbale du mot *train* au sens où il est pris dans la périphrase : dans l'ensemble de ses emplois, en effet, *traîner* est associé à la durée et à la pénibilité – *traîner* ne décrit pas la manière normale de faire, mais un écart, source d'une

² J'ai quelque difficulté à comprendre ces deux dernières spécifications, et plus particulièrement la dernière puisque, par opposition à *pendant*, la préposition *en* est, précisément, associée au bornage dans ses emplois temporels.

³ Il y a donc bien, me semble-t-il, du « bornage » : l'appréciation vaut pour la durée (« le train ») de ce que fait Max.

connotation péjorative, qu'il s'agisse de la construction transitive à objet non humain (traîner une chaise près de la fenêtre, traîner un parapluie toute la journée, traîner la jambe, traîner les pieds, traîner une toux rebelle, traîner une vie solitaire, traîner une tare), à objet humain (femmes traînant un tas de marmaille, un malheureux milicien prisonnier traîné par la ville, traîner quelqu'un en cour d'assises, traîner sa femme au concert, traîner quelqu'un dans la boue), ou de la construction intransitive (un manteau trop long qui traîne par terre, des cheveux qui traînent dans le dos, des habits qui traînent dans une chambre, laisser traîner une chose, cette chanson traîne partout, traîner dans un travail, traîner en arrière, des lueurs qui traînent à l'horizon, un procès qui traîner et qu'il s'agisse encore de la construction pronominale (le bébé se traîne sur le tapis, se traîner aux pieds de quelqu'un, je me traînais d'une chaise à l'autre, la journée se traîna lourdement, la conversation se traînait).

Ainsi la situation dans laquelle se trouve le sujet en train de faire quelque chose, le « train » au sens que le mot a dans la périphrase, comporte-t-il, comme le verbe *traîner*, l'idée de cette « discordance » repérée par J.-J. Franckel (*op. cit.*). Mais de plus, en tant qu'il décrit le procès dans sa trame intime, dans le détail des phases qui le composent, *train* suppose avec *en* une immixtion, une saisie en quelque sorte invasive, qui ne devrait pas avoir lieu d'être⁵ – d'où la connotation négative.

Deuxième hypothèse de résolution

Qui plus est, certes *être en train de* paraît bien saisir une action ou un événement à un certain moment de son déroulement, sans préjuger de la suite (si je dis le rôti *en train de cuire*, la cuisson a commencé antérieurement et je l'appréhende à un certain moment du processus sans garantie que celui-ci se poursuive – au moment même de mon constat, une panne peut interrompre la cuisson et donc empêcher le rôti de continuer à cuire). On parlerait donc d'un aspect « imperfectif » ou « sécant » (Wilmet 1997), de la périphrase⁶ – mais si *en* est de l'ordre du bornage, en particulier dans ses emplois temporels, comment concilier cette valeur avec la situation saisie au cours de son déroulement que décrit *train*, le déroulement ayant tout de même à voir avec la durée temporelle ?

L'hypothèse en l'occurrence est que *en* impose au moins une borne de commencement à la situation considérée⁷ – ainsi que le montre le sens que donne la périphrase aux verbes d'aspect statique comme *aimer*: *Jean est en train d'aimer Marie* (Fuchs & Léonard 1979 : 331), indiquant alors clairement qu'il s'agit du début de l'état, ou avec le passé simple à la condition qu'il s'agisse d'une subordination introduite par une conjonction marquant le point de départ (Franckel, 1989 : 76) : quand il fut en train de dormir vs *alors qu'il fut en train de dormir. La périphrase est donc utilisable pour signaler que quelque chose commence, se met en place : le constat *Ah! Enfin! Les enfants sont en train de goûter!* peut indiquer le début du processus, le fait que les enfants se mettent à goûter (Leeman 1994). On pourrait en dire autant de *en train de comprendre* dans l'énoncé suivant, du fait non seulement de la paraphrase possible *qui commencent à comprendre* mais aussi de la spécification d'ordre ponctuel à cette heure-ci :

« A cette heure-ci, il y a des tas de gens en train de comprendre que c'est un homme vraiment dangereux » (J.-L. Mélenchon, le 1er mai 2012, 6h50)

Ainsi, des étiquettes, pour la périphrase, telles que « aspect progressif », « aspect continuatif » ne sont-elles pas entièrement satisfaisantes, dans la mesure où elles masquent la possibilité, pour *être*

⁴ Tous nos exemples sont empruntés au Grand Larousse de la Langue française, Paris, tome 7, 1978.

⁵ Je remercie Denis Vigier pour cette interprétation.

⁶ Ce qui rejoint et justifie la définition de P. Cadiot citée plus haut.

⁷ C'est ce qu'avance déjà J.-J. Franckel (1983 : 124) : un état borné étant défini comme « une suite de points connexes possédant soit un premier, soit un dernier point intrinsèque », être en train de, qui enregistre un changement d'état, construit donc par définition un premier point intrinsèque – en effet, *Il est en train de travailler* présuppose « il a commencé à travailler » et donc « il a fini de faire autre chose que travailler ».

en train de, de marquer le début, le point de départ, donc l'aspect inchoatif⁸. La préposition n'est pas que de « centrage », elle implique une étendue bornée⁹ qui peut être saisie en son début aussi bien qu'en son centre. N'étant pas seulement dévolue, du point de vue aspectuel, à la continuité mais également susceptible de marquer le passage à une autre situation, donc le début d'un nouvel état ou d'une nouvelle action ou d'un nouvel événement, l'expression être en train de permet donc d'appréhender le procès à son début, alors que s'opère ou vient de s'opérer le changement relativement à une situation antérieure, ce qui permet d'expliquer la « rupture », l'hiatus créateur de « discordance ». L'exemple suivant l'illustre à merveille¹⁰ :

« Deux individus non identifiés profitent aussitôt de la panique générale pour fracasser la vitrine d'une banque. Et voilà, le pire est en train d'arriver, le point de non-retour vient d'être franchi » (<a href="http://profscontrelahausse.org)

Arguments en faveur de la seconde hypothèse

Première observation

La combinaison *en train* (au sens qu'elle prend dans la périphrase) n'est pas seulement liée à *être* mais aussi à *mettre*, qui lui affecte une valeur clairement inchoative : mettre un travail en train, c'est le commencer, et *mise en train* est défini ainsi par le TLF^{11} « phase initiale d'un travail, d'une activité artistique, intellectuelle ou sportive; exercice préparatoire à cette activité ». De même *en train* est défini, lorsqu'il se dit d'une personne, comme « être dans de bonnes dispositions, enclin à une activité, une action » ce qui suppose même l'état antérieur prérequis par l'étape du commencement.

Ainsi, de par les autres valeurs observables de *en train*, il est logique de poser que la périphrase *être en train de* est en mesure d'exprimer l'inchoation, par conséquent le début d'une situation nouvelle, le passage à un autre état.

Deuxième observation

Le verbe *être* lui-même n'est pas cantonné à l'expression d'un état au sens où on l'entend aspectuellement : il connaît des emplois où il exprime un événement instantané (cf. le *Ah... j'y suis!* manifestant une brusque compréhension de ce dont il s'agit), ou le point de départ, comme dans le *Je suis à vous!* accueillant le visiteur et du même coup marquant le début de l'entretien, ou le *Bon, nous y sommes ?* du professeur invitant ses élèves à commencer à travailler (Leeman, 2011 *in* 2013).

La possibilité pour *être* d'indiquer le point de départ confirme la possible interprétation compositionnelle de la périphrase et l'hypothèse qu'elle ne marque pas seulement la continuité : aussi bien le verbe, la préposition, le nom qui la composent sont en effet compatibles avec l'expression de l'inchoation.

Troisième observation

La périphrase peut parfaitement s'employer avec des verbes d'aspect ponctuel, qui, donc, ne supposent pas de « déroulement » : comment, alors, *être en train de* peut-il être compatible avec ces verbes ? Deux réponses sont envisageables : ou bien la locution étend (rhétoriquement) la durée de l'événement (l'effet produit par *La bombe est en train d'exploser* est le même que celui de l'imparfait dans *A midi, la bombe explosait*) – c'est l'interprétation de D. T. Do-Hurinville (*op. cit.* : 35).

⁸ F. Lachaux (2005) montre aussi que la périphrase n'est pas seulement un marqueur d'aspect : elle « fait l'objet d'un réinvestissement modal et communicationnel à visée persuasive de la part de l'énonciateur » (2005 : 138).

⁹ On se souvient que 'en + GN temporel' fonctionne comme test de perfectivité (l'idée verbale suppose une étendue bornée à son début et à son terme) : * il travaille en deux jours / il écrit son article en deux jours.

¹⁰ Le bris de la vitrine déclenche un processus, qu'explicite « le pire est en train d'arriver » (on n'est pas au coeur du pire, il ne fait que commencer).

¹¹ Trésor de la langue française, tome 11, Paris, CNRS & Gallimard, 1985.

Ou bien (c'est notre hypothèse), le rôle de la périphrase n'est pas uniquement de se situer au cours du déroulement d'un procès, il peut aussi être de signaler son point de départ (comme aperçu cidessus) : *La bombe est en train d'exploser* montre alors la bombe au début de l'explosion : en tant qu'elle commence à exploser. Les deux théories ne sont d'ailleurs pas contradictoires : la durée s'immisce automatiquement à partir du moment où l'on stipule un début en laissant la fin imprécise.

- « La mayonnaise est en train de prendre » (<u>www.lanouvellerepublique.fr</u>) signifie bien (au propre comme au figuré) que quelque chose de nouveau s'instaure. La périphrase donne en outre à la naissance une certaine lenteur dans
 - « Une belle amitié est en train de naître entre eux » (www.plusbellelavie.fr).

La formulation « est en train d'éclater » ci-dessous montre la bulle au début de cet événement, tandis que « éclate » la présenterait comme éclatant, voire éclatée :

- « La bulle immobilière est en train d'éclater » (<u>www.immobilier-finance-gestion.com</u>) Il en va de même des exemples suivants, où la périphrase donne au procès un statut inchoatif, alors que le présent simple est susceptible de le présenter non seulement comme étant en cours d'accomplissement mais aussi comme accompli :
 - « Une mobilisation sociale transeuropéenne est-elle en train d'éclore au Sud? » (www.cairn.info)
 - « video moi en train d'attraper un rat de vivi-en-australie » (www.wat.tv)
 - « Cloudfront serait-il en train d'arriver au Brésil? » (www.cedexis.com)
 - « La Terre est en train d'être frappée par la plus grande éruption solaire depuis 2005 » (http://www.lemonde.fr)

Ouatrième observation

Les enchaînements possibles à un énoncé comportant *être en train de* confirment qu'il implique une borne de début; ainsi, dans :

« Il est en train de nous fiche dans une de ces mmm... - Ouais, et ça ne fait que commencer! » l'enchaînement est naturel : il ne le serait pas avec *mais*, qui supposerait que « commencer » s'oppose au contenu sémantique de ce qui précède – l'enchaînement pourrait aussi bien être *Et ce n'est qu'un début* (et non *Mais ce n'est qu'un début*) ou également (mais alors la saisie se fait davantage dans le cours du déroulement qu'au point de départ) : *Et c'est pas fini!*. Comparativement, on observe à nouveau que la forme simple implique davantage l'action accomplie que non accomplie : par opposition à la phrase précédente, qui n'implique pas que nous soyons effectivement dans la « mmm », la formulation

« Il nous fiche dans une de ces mmm... » suppose que nous y sommes d'ores et déjà bien plongés.

Conclusion

La définition de la périphrase être en train de, qui y repère une valeur de « discordance », ne peut s'accommoder de la description traditionnelle la voyant comme un marqueur aspectuel saisissant un procès dans son déroulement, donc sans considération d'un début et d'une fin. Dans une optique compositionnelle, nous avons ici repris chacun des constituants de l'expression; l'hypothèse alors retenue est que le fait que la préposition soit liée au bornage lui permet d'attribuer à son complément train au moins un point de départ, et donc d'instituer un passage entre une situation antérieure et une situation nouvelle qui s'installe. C'est dans cette rupture que l'on peut localiser l'effet de « discordance », le nom train incluant, comme le verbe traîner, une connotation négative. Cette interprétation inchoative ne contredit pas l'apport de être dans être en train de, le verbe étant également susceptible de connaître cet emploi dans d'autres occasions.

Références

Brøndal, V. (1950) *Théorie des prépositions. Introduction à une sémantique relationnelle*, Copenhague, Monksgaard.

Cadiot, P. (1997) Les prépositions abstraites en français, Paris, Armand Colin.

Do-Hurinville, D. T. ((2007) « Etude sémantique et syntaxique de *être en train de* », *L'Information grammaticale* 113 : 32-39.

Franckel, J.-J. (1983) «Aspects et énonciation. Description et représentation de certaines déterminations aspectuelles », in S. Fisher & J.-J. Franckel (eds) *Linguistique*, énonciation. Aspects et détermination, Paris, EHESS: 115-155.

Franckel, J.-J. (1989) Etude de quelques marqueurs aspectuels du français, Genève-Paris, Droz.

Franckel, J.-J. & D. Lebaud (1991) « Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de *en* préposition et pré-verbe », *Langue française* 91 : 56-79.

François, J. (1989) Changement, causation, action, Genève-Paris, Droz.

Gougenheim, G. (1929) Essai sur les périphrases verbales de la langue française, Paris, Les Belles Lettres.

Guillaume, G. (1919) Le problème de l'article et sa solution dans la langue française, Paris, Nizet.

Lachaux, F. (2005) « La périphrase *être en train de*, perspective interlinguale (anglais-français) : une modalisation de l'aspect? », *in* H. Bat-Zeev & N. Le Querler (dir.) *Les périphrases verbales*, Amsterdam-Philadelphia, Benjamins : 119-142.

Leeman, D. (1994, rééd. 2002) Grammaire du verbe français – des formes au sens, Paris, Nathan.

Leeman, D. (2011 in 2013) « Pour et l'indication de la durée », in J.-M. Merle (dir.) Prépositions & Aspectualité, actes du colloque d'Aix-en-Provence (juin 2011), Faits de langues 41.

Pottier, B. (1962) Systématique des éléments de relation. Etude de morphosyntaxe structurale romane, Paris, Klincksieck.

Vigier, D. (2004) Les Groupes prépositionnels en *en N*, de la phrase au discours, thèse de l'Université Sorbonne nouvelle-Paris 3.

Wilmet, M. (1997) Grammaire critique du français, Paris, Hachette.